



Groupe cdH – PFWB

Question orale de Madame Isabelle MOINET à René Collin, Ministre des Sports, relative à la piste de ski de la Baraque de Fraiture

Monsieur le Ministre,

L'hiver est à nos portes et certains amateurs seront ravis de rejoindre nos Ardennes pour y profiter de l'enneigement que l'on espère généreux pour le secteur de l'Horeca et pour le tourisme en général.

En ce qui concerne La Baraque de Fraiture plus particulièrement, elle dispose d'infrastructures de qualités susceptibles d'accueillir un large public. Connue avant tout pour ses pistes de ski, ce centre sportif fait partie du réseau ADEPS.

Bien que ma question s'adresse au Ministre des Sports, il est indéniable que la double casquette que vous portez en ayant hérité du Tourisme en d'autres lieux sera un avantage dans le cas qui nous occupe. En effet, la météo est parfois capricieuse et d'une année à l'autre, les conditions ne sont pas toujours réunies pour donner aux passionnés de la glisse l'envie de gagner les sommets de la Belgique. Il est vrai qu'avec une altitude de 652 mètres, on peut rarement garantir un enneigement optimal.

Nos voisins français l'ont compris depuis bien longtemps, eux qui arrivent à attirer le touriste en toute saison que cela soit dans les Alpes ou les Pyrénées.

Monsieur le Ministre, mes questions sont donc les suivantes :

- Disposez-vous de chiffres témoignant de la fréquentation du site de la Baraque de Fraiture ?
- L'ADEPS est-elle satisfaite de son taux d'occupation ?
- En dehors des quelques jours d'enneigement annuel que l'on connaît quelles sont les pistes envisageables pour attirer les sportifs tout au long de l'année ?

Je vous remercie pour vos éléments de réponse.

Isabelle MOINET